

DEC201988INSU

Décision portant nomination de Madame Aline DIA aux fonctions de chargée de mission institut (CMI) – INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Aline DIA, Directrice de Recherche 1ère classe au CNRS, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2021 au 31/12/2022 pour 50% de son temps de travail.

Madame Aline DIA assurera avec la DAS SIC le suivi d'unités et structures d'animation diverses relevant du domaine SIC (LabEx, EquipEx, Instituts de Convergence, PIA3, Consortium de Coopération pour la Recherche, l'Enseignement supérieur et l'Innovation...) en lien avec le fonctionnement de la Zone Critique. Elle assurera également (i) le suivi des actions menées par l'Alliance ALLENI dans le domaine des sciences qui relèvent des champs du CNRS-INSU, (ii) le suivi d'actions programmatiques inter-instituts du CNRS ou relevant de la MITI.

Pour l'exercice de cette mission, Aline DIA demeure affectée à l'unité mixte de recherche UMR6118 intitulée Géosciences Rennes, Université de Rennes 1, Bâtiment 14b 15 – Campus de Beaulieu, 263 avenue du Général Leclerc, BP 74205 RENNES CEDEX, 35042 RENNES.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

11/12/20

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL

